

Article issu de l'édition de Nantes Nord-Loire du lundi 22 février 2016

# À Guérande, le consensus bâtit le logement

Dix foyers devraient emménager dans leur logement participatif à Guérande, fin 2017. En accord avec un bailleur social, le groupe fait place à tous. « **Ce qui nous importe, c'est le vivre ensemble** », annonce Marie-Françoise. « **Mais chacun chez soi !** », rétorque, dans un grand éclat de rire, Laurence, assise à l'autre bout de la table. Les dix foyers du futur habitat participatif du quartier de la Maisonneuve, à Guérande, étaient réunis en séance plénière ce week-end, dans le quartier du Léchet, leur futur voisin. En attendant l'emménagement dans un petit collectif R + 1, prévu fin 2017, le groupe prépare le dossier : financement commun ou individuel, organisation, statut juridique... Toutes les trois semaines, plénière et travail quasi hebdomadaire au sein des commissions thématiques. Tout est à faire, « **et c'est ce qu'on veut, puisque nous exigeons d'avoir un regard sur chaque étape** », comme l'affirme Michel. « **La gouvernance est collégiale et on travaille au consensus. Cela marche pas mal jusqu'ici** », assure Marie-Joëlle. « **On a eu la chance d'avoir facilement accès au foncier** », se souvient Alain, qui, avec l'association An ti Nevez, est à l'origine de l'idée lancée en 2013 et bien reçue par la Ville et la Sela, qui gère le terrain et ce qui s'y fera.

## Logement social

« **An ti Nevez a été créée en 2011 pour travailler sur le logement. Dans la presqu'île guérandaise, c'est un vrai problème pour se loger décentement, à cause des prix pratiqués.** » Ce terrain de 4 500 m<sup>2</sup> est à l'angle d'un vaste projet communal d'écoquartier, qui accueillera, à terme, 650 foyers tout près du centre-ville. Le collectif dont ils rêvent, avec dépendances et terrain mis en commun, y coexistera avec un autre immeuble de vingt-cinq logements sociaux. « **Dans le groupe, on savait que des familles auraient des difficultés à financer. Donc on travaille avec un bailleur social, Harmonie habitat qui créera, dans notre immeuble, cinq logements en accession sociale à la propriété et construira aussi l'autre immeuble voisin** ». Manière élégante de pratiquer la mixité sociale et de « **conserver une cohérence architecturale. Il nous importe, aussi, beaucoup que notre bâtiment soit passif par exemple : c'est plus facile et moins cher à réaliser sur un collectif** », précise Mathieu.

**Isabelle GUILLERMIC.**

## Contact.

Marie-Françoise au tél. 06 51 08 44 98.

